

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

FRANÇOIS SIMONNET

La centrale des bilans de la caisse des dépôts (SEDES)

Journal de la société statistique de Paris, tome 112, n° 2 (1971), p. 121-131

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1971__112_2_121_0

© Société de statistique de Paris, 1971, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

LA CENTRALE DES BILANS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS (SEDES) (1)

Principaux résultats

(Communication faite le 17 février 1971 devant la Société de statistique de Paris)

BREF HISTORIQUE DE LA CENTRALE DES BILANS

Née d'un besoin d'information sur les entreprises exprimé dès 1955 par M. DENIZET (2), la Centrale des bilans ne fut créée qu'en 1958 à la demande du secrétariat de la Commission des comptes de la Nation.

C'est à M. MALISSEN qu'en fut confiée la direction compte tenu de son expérience dans ce domaine.

C'est lui en effet qui le premier en France étudia le problème du traitement des données financières tirées des rapports annuels de 53 entreprises de 1949 à 1955.

Dans son ouvrage *Investissement et Financement* (3), publié en 1957, M. MALISSEN analyse le comportement des entreprises sur une période de 7 ans. Son échantillon était réduit, mais il a eu le grand mérite de poser des règles d'analyse, de définir des méthodes.

La centrale des bilans composée de quelques analystes s'installa à la Caisse des dépôts et consignations et commença ses travaux sur un échantillon d'environ 5 000 entreprises dont 500 grandes ayant un chiffre d'affaires supérieur à 30 000 000 de francs.

Quels problèmes pouvait-on espérer résoudre par l'étude d'un tel échantillon? L'extrait suivant de la note de M. GRUSON du 15 octobre 1957 à propos des petites et moyennes entreprises nous donne une réponse.

1. SEDES : Société d'études pour le développement économique et social, filiale de la Caisse des dépôts, 67, rue de Lille, Paris.

2. *Revue économique*, n° 3, 1955, p. 425.

3. *Investissement et financement*, chez A. Colin.

« Comment ces petites et moyennes entreprises réagissent-elles aux variations de la conjoncture économique? Quel effet une baisse du chiffre d'affaires produit-elle sur leurs stocks, leurs revenus, leurs investissements. Dans la décision d'investir l'élément déterminant est-il l'accroissement du chiffre d'affaires ou des bénéfices d'exploitation? Comment cette catégorie d'entreprises finance-t-elle ses programmes d'équipement : autofinancement, appel à des actionnaires ou commanditaires, recours aux banques, aux sociétés de caution mutuelle? Autant de questions qui sont actuellement sans réponse et il faudrait s'en poser bien d'autres.

« L'enquête amorcée voudrait permettre de donner quelques-unes de ces réponses. »

On peut citer encore pour définir les objectifs de la Centrale des bilans un exposé de M. HARTWIG devant l'Académie de comptabilité le 27 mars 1963⁽¹⁾.

« S'il fallait résumer les objectifs assignés en lançant ces études on pourrait dire qu'on tendait à :

- faire une étude des flux financiers intéressant les entreprises, par type d'opération,
- chercher des lois de comportement financier,
- jeter les bases pour l'établissement futur de comptes patrimoniaux. »

Il faut constater aujourd'hui que si le 3^e objectif n'est pas encore atteint, si le second en est au stade des études préliminaires, le premier but lui est atteint et les principaux aspects en seront présentés.

La Centrale des bilans fut en France jusqu'en 1964 le seul organisme de ce genre. En 1964 fut créée au Crédit national, une Centrale des bilans dont les objectifs sont légèrement différents puisqu'ils font une place privilégiée à l'étude des problèmes du financement prévisionnel.

En 1968 la Centrale des bilans de la Banque de France que vous connaissez tous, a été mise sur pied.

Il faut remarquer que tous ces travaux sont très coûteux, que leur rentabilité n'est pas assurée.

Il faut signaler aussi l'intérêt que ces recherches, faites dans le but de fournir des éléments à la comptabilité nationale, ont suscité parmi les organismes financiers et des établissements bancaires qui ont tenu à participer aux travaux et aux frais des études, ce qui constitue une reconnaissance certaine de l'utilité de ces analyses.

LA MÉTHODE

Cette méthode mise au point par le Service des études économiques et financières du ministère des Finances a été modifiée en collaboration avec les analystes financiers des grandes banques.

Au cours de la période de 1958 à 1962 il fallut renoncer à de nombreux projets, abandonner plusieurs types de recherches.

On avait pensé en effet pouvoir transcrire directement les bilans sur cartes perforées de façon à obtenir mécanographiquement les bilans différentiels. Mais la matière comptable ne se laisse pas facilement « travailler » par des méthodes industrielles, il fallut donc choisir

1. Exposé publié dans le n° 3, 1964, de la *Revue économique*.

une autre voie beaucoup plus longue mais beaucoup plus sûre : l'analyse manuelle individuelle entreprise par entreprise.

Il fut nécessaire d'appliquer un traitement différent adapté à la taille des entreprises en distinguant les grandes d'une part et les petites et moyennes entreprises de l'autre.

L'échantillon initial de 5 000 entreprises tomba à 2 500 en 1961, car pour qu'une comparaison pluriannuelle fût possible, il était nécessaire que fussent retenues les mêmes entreprises.

Lorsqu'une entreprise disparaît ou si les documents comptables ne sont pas disponibles pour un seul exercice il faut l'éliminer de l'échantillon.

Ceci explique que sur un total de 4 500 petites et moyennes entreprises pour lesquelles les documents comptables étaient disponibles pour l'année 1951, il n'en subsiste que 2 000 exploitables en 1961. Les résultats de cette étude viennent d'être publiés par le Centre de recherche économique sur l'épargne (C. R. E. P.) (1).

Pendant cette période de rodage, des contacts étaient pris avec les analystes financiers des grandes banques.

En effet, depuis longtemps, les établissements bancaires pratiquaient l'analyse financière mais suivant des modalités diverses. Il fallait donc confronter les besoins des différents utilisateurs d'analyses financières. Des réunions de travail permirent la mise au point d'une méthode d'analyse financière reprenant la méthode de la Centrale des bilans, modifiée pour satisfaire à la fois les analystes financiers et les économistes.

Cette méthode, publiée par la Société de documentation et d'analyse financière (D. A. F. S. A.) est actuellement la plus répandue dans les milieux bancaires (2).

LES DOCUMENTS UTILISÉS

Il existe plusieurs sortes de documents utiles pour l'analyse financière. Mais tous ne peuvent pas être exploités.

La Centrale des bilans qui diffuse ses analyses financières dans le public ne peut tenir compte que des documents publiés par les entreprises et destinés à l'information de leurs actionnaires. Cette contrainte interdit donc d'utiliser les renseignements fournis à titre confidentiel par les entreprises, ils ne peuvent intervenir que pour confirmer ou infirmer les hypothèses émises par l'analyste.

Dans le dossier d'une entreprise on trouve :

- les bilans;
- les comptes de pertes et profits;
- le compte d'exploitation depuis 1966;
- les rapports des commissaires aux comptes;
- les rapports du Conseil d'administration;
- les résolutions des assemblées générales ordinaires et extraordinaires;
- les rapports des commissaires aux apports;
- des coupures de la presse spécialisée;
- des extraits des journaux d'annonces légales;
- des brochures diverses, fiches SEF, revues, etc.

Tous ces éléments se complètent.

1. « *Étude des bilans de petites et moyennes entreprises* » (1958-1961), septembre 1970.

2. D. A. F. S. A., 125, rue Montmartre, Paris (2^e).

Les trois documents comptables : bilan, comptes de pertes et profits et d'exploitation générale sont évidemment essentiels. C'est leurs données qui vont être « traitées », interprétées grâce aux autres documents.

Le rapport des commissaires des comptes, dans la mesure où il contient une analyse des variations bilantielles (une variation n'est en effet le plus souvent que le solde de flux comptables jouant en sens inverse et qu'il est essentiel de retrouver) permet de retrouver les flux d'emplois et de ressources.

Les rapports du Conseil d'administration fournissent des renseignements sur la marche générale de l'entreprise.

Les résolutions de l'Assemblée générale ordinaire permettent d'effectuer la répartition du résultat.

Les rapports des commissaires aux apports donnent le détail des biens apportés ou reçus par l'entreprise, biens qu'il convient d'éliminer comme il sera dit plus loin.

Les journaux d'annonces légales fournissent toutes les indications que les entreprises cotées sont tenues de publier, à savoir :

- le chiffre d'affaires annuel, semestriel;
- le bilan, le compte de pertes et profits, les modifications statutaires, etc.

La presse boursière elle indique l'évolution de l'entreprise, ses débouchés, ses prises de participation, les cours boursiers, etc.

LES DOCUMENTS ÉLABORÉS (1)

1. *Les tableaux de masse actif et passif*

Transcription des bilans sur des documents normalisés

Afin de pouvoir analyser les flux réels annuels, il est nécessaire de partir des variations bilantielles.

Le bilan des entreprises est recopié sur deux tableaux normalisés :

- un tableau de masse ACTIF;
- un tableau de masse PASSIF.

Afin de ne porter sur chacun de ces tableaux que des éléments positifs, les amortissements et les diverses provisions pour dépréciation sont inscrits sur le tableau de masse PASSIF.

Le choix des postes retenus est inspiré directement du plan comptable général et tient compte des besoins d'information des divers utilisateurs.

La transcription des bilans des entreprises sur le cadre normalisé pose de nombreux problèmes lorsque les bilans que l'on doit étudier ne sont pas établis dans la forme prévue par le plan comptable général.

En ce qui concerne les grandes sociétés françaises, cotées en Bourse, il convient de noter que, à de très rares exceptions, le plan comptable général est appliqué et bien appliqué.

Les problèmes de regroupement sur un imprimé standard s'en trouvent grandement facilités.

Les bilans sont exploités après répartition du résultat, c'est-à-dire que le premier travail de l'analyste consiste à affecter le résultat, le bilan publié par l'entreprise étant géné-

1. Pour plus de détails, cf. *Le financement des investissements*, mémoire expertise comptable F. SIMONNET.

*Passage du tableau de masse actif au tableau de financement (emplois)*tableau de masse
ACTIF

Société				tableau de financement EMPLOIS	
ACTIF	Bilan au	Variations			
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (brut) 1			→	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (brut) 1	
dont primes de remboursement					
IMMOBILISATIONS (brut) 2			→	IMMOBILISATIONS (brut) . . . 2	
terrains 3			→	terrains 3	
constructions 4			→	constructions 4	
matériel et outillage 5			→	matériel et outillage 5	
incorporelles 6			→	incorporelles 6	
en cours 7			→	en cours 7	
AUTRES VALEURS IMMOBILIÈRES (brut) 8			→	AUTRES VALEURS IMMOBILIÈRES (tout brut) 8	
prêts à long terme 9			→	prêts à long terme 9	
titres de participation 10			→	titres de participation 10	
dépôts et cautionnements 11			→	dépôts et caution. 11	
STOCKS (brut) 12			→	STOCKS (brut) 12	
marchand. mat. emball					
pts semi-ouvrés et travaux en cours					
produits finis			→	RÉAL. ou DIS. (brut) 13	
VALEURS RÉAL. OU DISP. (brut) 13				TOTAL 14	
clients					
effets à recevoir					
tiers					
c/de régularisation					
prêts à court terme					
titres de placement et Bons du Trésor					
banques, chèques postaux					
caisse					
TOTAL (en million* de F) 14					

Alors que les tableaux de masse sont des cadres de dépouillement le tableau de financement est *un cadre d'analyse*. Il reçoit les chiffres figurant dans la colonne variation du tableau de masse c'est-à-dire les variations brutes des différents postes.

Certains comptes figurant sur les tableaux de masse sont regroupés sur le tableau de financement.

Les stocks figurant sous trois rubriques au tableau de masse ACTIF sont reportés sur une seule ligne au tableau des emplois.

Le tableau de masse donne le détail des valeurs réalisables et disponibles qui sont regroupées sous une seule rubrique sur le tableau des emplois.

Il en est de même en ce qui concerne les dettes à long terme et les dettes à court terme.

Les tableaux de la page suivante montrent le passage du tableau de masse ACTIF au tableau de financement « EMPLOIS » et le passage du tableau de masse PASSIF au tableau

financement « RESSOURCES ».

Le tableau des emplois et ressources se compose de deux parties superposées, en haut le tableau des emplois, en dessous, le tableau des ressources.

Dans le tableau « emplois » on retrouve dans la première colonne les intitulés des postes des tableaux de masse ACTIF (sous réserve de regroupements).

Dans le tableau « ressources » figurent les postes du tableau de masse PASSIF en tenant compte des regroupements signalés ci-dessus.

Nous partons donc dans la seconde colonne d'une égalité : la somme des variations

Passage du tableau de masse passif au tableau de financement (Ressources)

tableau de masse
PASSIF

Société			
PASSIF	Bilan au	Variations	
AMORTISSEMENTS 15			
sur frais d'établissement. 16			
s/terrains et constructions 17			
s/matériel et outillage 18			
s/immob. incorp. 19			
PROV. POUR DÉPRÉCIATION 20			
des prêts à long terme 21			
des titres de participations. 22			
des stocks 23			
des valeurs réalisables 24			
RÉSERVES 25			
renouvellement de stocks 26			
fluctuation des cours 27			
de réévaluation 28			
autres réserves 29			
PROV. PERTES et CHARGES 30			
CAPITAL + PRIMES ÉMISSIONS 36			
dont primes d'émission			
DETTES À LONG ET MOYEN TERME 37			
obligations			
autres emprunts			
DETTES À COURT TERME 38			
fournisseurs			
effets à payer			
clients (avances s/travaux)			
tiers			
c/de régularisation			
emprunts à court terme et banques			
TOTAL (en millions de F) 39			

tableau de financement
RESSOURCES

AMORTISSEMENTS 15	
sur frais d'établissement . . . 16	
s/terrains et constructions . . 17	
s/matériel et outillage. . . . 18	
s/immobilis. incorp. 19	
PROV. POUR DÉPRÉCIATION . . 20	
des prêts à long terme 21	
des titres de participations . 22	
des stocks 23	
des valeurs réalisables . . . 24	
RÉSERVES 25	
renouvellement de stocks . . 26	
fluctuation des cours 27	
de réévaluation 28	
autres réserves. 29	
PROV. PERTES et CHARGES. . 30	
AUTOFINANCEMENT BR. 31	
RESSOURCES/CESS. 32	
équipement 33	
titres 34	
RESSOURCES EXCEPT. 35	
CAPITAL + PRIMES ÉMISSION 36	
DETTES À LONG et MOYEN TERME. 37	
DETTES À COURT TERME . . . 38	
TOTAL. 39	

Le tableau de résultats

SOCIÉTÉ :		DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE	Indicatif	Année
A 01	Ventes				OBSERVATIONS	
A 02						
A 11	VENTES T.T.O. taxes s/chiffre d'affaires			<input type="text"/>		
A 21	VENTES HT			<input type="text"/>		
A 22	variation des stocks produits					
A 23	produits accessoires					
A 24	travaux faits par l'entreprise pour elle-même					
A 31	PRODUCTION			<input type="text"/>		
A 32	achats de marchandises, matières					
A 33	R.R.R.O.					
A 33	variations des stocks march., mat. coût d'achat <input type="text"/>					
A 34	TFSE					
A 35	transports et déplacements					
A 36	frais divers de gestion					
A 37	divers autres charges <input type="text"/>					
B 01	VALEUR AJOUTÉE			<input type="text"/>		
B 02	subventions d'exploitation					
B 03	salaires bruts					
B 04	charges sociales					
B 05	charges de personnel <input type="text"/>					
B 05	autres impôts et taxes					
C 01	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION			<input type="text"/>		
C 02	produits des filiales					
C 03	produits des autres titres					
C 04	autres					
C 05	produits financiers <input type="text"/>					
C 05	frais financiers					
C 11	PROFIT BRUT COURANT			<input type="text"/>		
C 12	pertes et profits sur exercices antérieurs					
C 12	pertes et profits exceptionnels					
C 21	PROFIT TOTAL			<input type="text"/>		
C 22	impôt sur les bénéfices					
C 23	dividende					
D 01	tantîèmes des administrateurs					
D 01	AUTOFINANCEMENT TOTAL			<input type="text"/>		
D 02	dotations aux amortissements					
D 03	variation des provisions					
D 03	autres résultats exceptionnels					
D 11	BÉNÉFICE NET NON DISTRIBUÉ			<input type="text"/>		
D 21	distribution					
D 21	BÉNÉFICE NET OU PERTE DE L'EXERCICE			<input type="text"/>		
E 01	effectifs					
E 02	nombre d'actions					
E 03	nombre de parts de fondateurs					

Date :

des postes de l'ACTIF est égale à la somme des variations des postes du PASSIF toutes les opérations d'analyse proprement dites vont se traduire par des inscriptions dans les diverses colonnes du tableau de financement. Mais l'égalité de la colonne variation se retrouvera dans chacune des autres colonnes, ce qui donnera nécessairement des emplois et des ressources égaux.

3. Le tableau de résultats ⁽¹⁾

Il permet de décrire les opérations de production, d'exploitation et d'affectation de l'entreprise.

Les données du compte d'exploitation générale publiées par les sociétés sont inscrites dans ce cadre d'analyse, et au fur et à mesure sont dégagés des soldes estimés significatifs, et plus familiers à l'économiste : valeur ajoutée, profit, autofinancement, ce dernier assurant le raccordement avec le tableau de financement. On remarquera que tous ces soldes sont exprimés en brut, option qui s'explique par le peu de significations économiques des amortissements comptables, perturbées pour des raisons fiscales.

Enfin, en aval de l'autofinancement est décrit le passage pour aboutir au bénéfice net comptable figurant au bilan des entreprises.

RÉSULTATS

Pour illustrer notre exposé de méthode, il nous semble intéressant de présenter quelques données agrégées des principales synthèses établies par la Centrale des bilans.

Nous présenterons ainsi successivement :

— comment s'est effectué le financement des investissements pour un échantillon des 400 plus grandes sociétés françaises et ceci à partir des tableaux de financement sommés (1957-1968);

— puis quels ont été les résultats des sociétés entre 1966 et 1969.

1. La Centrale des bilans a déjà longuement présenté par ailleurs ses tableaux de financement, sur son échantillon représentant 20 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés françaises ⁽²⁾. Nous les reprendrons néanmoins ici en les actualisant.

Emplois et ressources couvrent ainsi une période de 12 années.

1. Évolution des emplois (en milliards de francs)

Emplois	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Frais d'établissement (brut)	0,14	0,19	0,31	0,39	0,40	0,39	0,26	0,26	0,24	0,26	0,23	0,22
Immobilisations (brut)	3,60	4,34	4,59	5,00	6,51	6,44	6,00	5,90	5,80	5,99	6,34	6,60
Autres valeurs immobilisées (brut)	1,04	1,17	1,67	1,76	1,60	2,18	2,48	2,29	2,84	2,84	2,54	2,95
Stocks (brut)	1,50	1,47	0,83	1,74	1,91	1,49	1,37	2,03	0,69	1,48	1,27	1,32
Total emplois.	6,28	7,17	7,40	8,89	10,42	10,50	10,11	10,48	9,57	10,57	10,38	11,10

1. Pour plus de détail, se reporter article F. SIMONNET, F. KREMPER : *Le tableau de résultats* in revue des *Analystes financiers*, n° 3, 3^e trimestre 1970, S. F. A. F., 125, rue Montmartre, Paris.

2. « 11 ans d'investissements » édité par la SEDES, 67, rue de Lille, Paris (7^e).

2. *Évolution des ressources*

Ressources	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Autofinancement (brut)	2,99	3,28	4,33	5,08	5,47	5,50	5,39	6,01	5,80	6,05	6,13	6,24
Capital + primes d'émission	0,94	0,81	1,28	0,68	1,52	1,21	1,14	1,00	1,39	0,38	0,25	0,11
Dettes à long et moyen terme	1,19	1,53	1,26	2,10	1,76	1,87	1,38	1,48	0,82	1,33	1,73	2,09
Dettes à court terme moins réalisable et disponible	0,65	1,05	0,11	0,12	0,79	0,78	1,14	0,97	0,30	1,52	1,25	0,95
Ressources s/cession	0,36	0,40	0,55	0,80	0,83	1,04	1,06	1,02	1,26	1,29	1,02	1,71
Ressources exceptionnelles	0,15	0,10	0,09	0,11	0,05	0,10						
Total ressources.	6,28	7,17	7,40	8,89	10,42	10,50	10,11	10,48	9,57	10,57	10,38	11,10

Les caractères dominants qui ressortent peuvent être résumés semble-t-il comme suit : développement de plus en plus accentué par l'intermédiaire des filiales, progression de l'autofinancement dans les ressources ;

l'autofinancement demeure de loin la source principale de financement, diminution de l'appel aux actionnaires, accroissement important de l'endettement à terme, tout ceci dans une période marquée par la stagnation des investissements.

2. L'agrégation des tableaux de résultats tirés d'un échantillon de 563 entreprises pour une période de quatre années 1966 à 1969 nous amène aux chiffres suivants :

*Statistiques sur les résultats des grandes entreprises françaises**(en milliards de francs)*

	1966	1967	1968	1969 e
PRODUCTION HT	105,221	112,117	121,422	133,765
dont ventes HT	(100,708)	(107,716)	(116,139)	(126,233)
Consommations extérieures (y compris autres impôts et taxes)	71,699	76,269	82,529	90,217
VALEUR AJOUTÉE HT	33,522	35,848	38,893	43,548
Frais de personnel	23,339	25,204	27,792	30,111
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	10,183	10,644	11,101	13,437
Frais financiers	1,743	1,966	2,312	3,070
Produits financiers	0,332	0,990	1,183	1,324
PROFIT COURANT AVANT IMPÔT	9,272	9,668	9,972	11,691
Impôt sur les bénéfices	1,577	1,537	1,712	2,019
Solde pertes et profits exceptionnels ou sur exercices antérieurs	0,036	-0,084	-0,073	0,125
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	7,731	8,047	8,187	9,797
dont : Distribution	1,534	1,617	1,676	1,868
Autofinancement	6,197	6,430	6,511	7,929

L'analyse dont nous laisserons la responsabilité au lecteur, doit être menée prudemment puisque la série est encore très courte.

Nous croyons néanmoins qu'à travers ces chiffres il est possible de tirer des enseignements sur l'évolution du profit selon la conjoncture, l'affectation de ce profit.

Nous arrêtons là notre exposé.

Notre but était de présenter le travail d'une Centrale des bilans, essentiellement à travers ses méthodes. Nous redirons ici que cela suppose des investissements coûteux, mais nous croyons aussi que l'exploitation des données peut nous permettre de mieux saisir les comportements des sociétés. Mais nous ne sommes qu'au début d'une longue marche. Heureusement d'autres Centrales des bilans (Crédit national, Banque de France), l'I. N. S. E. E. par son exploitation des statistiques fiscales, s'emploient avec des méthodes et concepts analogues à aller dans le même sens et nul doute que des progrès importants seront accomplis après la phase toujours ingrate de la collecte des données.

François SIMONNET

Gérant des valeurs à revenu variable